

# Les audits et diagnostics EHPA Conseil

Faire le point sur ses pratiques  
pour préparer l'évaluation externe  
et disposer d'un état des lieux  
de votre structure



20 avenue Daumesnil  
75012 Paris  
Tél : 01 40 21 72 11  
info@ehpa.fr  
www.ehpa.fr



# Le « Rapidéval »

- ▶ Vous souhaitez disposer d'un état des lieux permettant d'identifier les forces et les faiblesses de votre (vos) structure(s) dans le cadre de la mise en place ou de l'optimisation de la démarche d'amélioration continue de la qualité ou en préparation de l'évaluation externe.

Nous vous proposons une **évaluation rapide de votre organisation**, véritable outil qui vous permettra d'évaluer l'efficacité de votre organisation et de mettre en œuvre, rapidement et efficacement, les actions correctives associées. Pour réaliser le diagnostic organisationnel de votre structure nous avons élaboré un guide d'audit abondant :

- l'accueil ;
- l'organisation de la prise en charge ;
- la sortie, séjour extérieur, décès ;
- l'hôtellerie restauration ;
- l'environnement et vie sociale ;
- le management et gestion de l'établissement ;
- la gestion du système qualité.

Après notre intervention, vous disposerez d'un véritable plan d'action d'amélioration de la qualité de vos prestations.

# L'audit ciblé

Suite à des dysfonctionnements connus ou par souhait d'optimisation, vous souhaitez :

- ▶ auditer un service ou une fonction particulière de votre structure ;
- ▶ mesurer les écarts et aboutir à des actions d'amélioration.

Nous vous proposons un **audit ciblé** de la fonction concernée.

Nous pouvons réaliser un audit sur l'une des fonctions suivantes, par exemple :

- lingerie / gestion du linge ;
- entretien et hygiène des locaux ;
- dossier de l'utilisateur ;
- circuit du médicament ;
- l'organisation architecturale...

Nous établirons un guide d'audit spécifique à votre établissement à partir des référentiels de votre choix. Un diagnostic approfondi de quelques jours nous permettra d'évaluer les écarts et de vous donner clés en mains les solutions pour optimiser votre organisation.

# L'audit des procédures

- ▶ Vous souhaitez vérifier la connaissance, le respect et la faisabilité de l'application des différentes procédures, en vigueur dans l'établissement, par le personnel concerné et aboutir à l'amélioration des pratiques professionnelles.

Nous vous proposons d'effectuer un **audit des procédures** en interviewant et observant les pratiques de votre personnel. Les résultats vous permettront de connaître les éventuelles failles et de revoir vos procédures, si nécessaire.

Nous vous offrons également la possibilité de vous accompagner dans la formalisation de votre système documentaire et dans la rédaction des procédures sous forme de logigramme.

# Le document unique

- ▶ Vous souhaitez prévenir les risques professionnels au sein de votre établissement afin de protéger la santé et assurer la sécurité de vos salariés.

Nous vous proposons un **accompagnement pour la rédaction de votre document unique** d'évaluation des risques professionnels (*décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001 - article R. 230-1 et suivants*).

Avec vous, nous identifierons les risques, les quantifierons et les hiérarchiserons, et nous vous conseillerons dans la mise en œuvre de solutions vous permettant de les traiter.



Concentrez-vous sur l'essentiel... }  
**...nos consultants s'occupent du reste** }

## *Nous contacter*

20 avenue Daumesnil  
75012 Paris  
Tél : 01 40 21 72 11  
info@ehpa.fr  
www.ehpa.fr

